



A retourner par courrier ou par mail

NOM-PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : ..... PORTABLE : .....

COURRIEL : .....

NOM ET PRENOM DE CHAQUE OCCUPANT Date de Naissance

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ANIMAL (1 par location) ..... (Vaccins à jour et tatouage obligatoire)

DU.....**après 15 H**

AU.....**avant 10 H**

Ci-joint Chèque ou Mandat d'un montant de 30% du séjour d'arrhes + 20 € pour frais de dossier, le solde étant payable à l'arrivée.

J'ai pris connaissance de vos conditions de location imprimées ci-contre et je déclare les accepter, en outre, je m'engage à payer mon séjour pour le nombre de jours réservés.

*Le*.....

**LA DIRECTION :**

**LE CONTRACTANT :**

## La Location de MOBIL-HOME s'effectue aux conditions suivantes :

- Versement d'une somme de 30% du montant du séjour d'Acompte, déduit du montant de votre séjour plus 15 € de frais de dossier, **le solde étant payable à l'arrivée**. (ces arrhes maintiennent la validité de votre réservation pendant 2 jours après la date mentionnée sur le présent contrat de location, en cas d'arrivée retardée). Pour toute annulation, 50% des arrhes ne pourront être remboursés que si votre désistement nous parvient 1 mois avant la date d'arrivée et par courrier en recommandé avec accusé de réception, après cette date aucun remboursement ne sera effectué.
- **Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée du client et pour le nombre de jours réservés**, un départ anticipé ne pourra donner lieu à un remboursement.
- Aucune prolongation du séjour, au-delà de la période réservée ne pourra être garantie.
- La réservation est **nominative**, il est interdit de sous-louer ou de céder son emplacement à un tiers. Si plusieurs familles doivent se succéder sur un emplacement, il est indispensable d'effectuer une réservation pour chaque famille.
- Le client s'engage à respecter, et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le Règlement Intérieur du Camping et le Règlement de la Piscine. Le Règlement Intérieur est affiché à l'entrée et à l'accueil du Camping, chaque client devra en avoir pris connaissance dès son arrivée (sur demande et à tout moment une copie peut lui être remise).
- Un dépôt de garantie de 300 € sera versé par le client dès son arrivée. Celui-ci ne sera restitué qu'après un inventaire effectué le jour du départ du client et après constatation *de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux, et contre remise des clefs*.
- En cas de dégradations, manquants, casse, dégâts occasionnant une facturation supplémentaire à celle du séjour, le règlement devra s'effectuer sur place avant le départ la caution pourra être encaissée par nos soins à titre de réparation, ce dans le cas où le matériel mis à disposition n'est pas rendu selon l'état des lieux initial et si les frais facturés ne nous sont pas réglés.
- Vous nous aviserez de l'heure de votre départ la veille si vous voulez éviter l'attente pour l'inventaire, *et libérer les lieux pour 10H dernier délai*.
- **Une somme de 50 € sera due au cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé le jour du départ**, celui-ci vous ayant été mis à disposition **PROPRE**.

**LA DIRECTION vous remercie de votre confiance et vous souhaite un bon séjour.**

### CARACTERISTIQUES :

Forteresse

- \* Ouverture permanente
- \* Catégorie Tourisme 3\*\*\* (art.13/06/97)
- \* 94 Emplacements
- \* A 1 km du village de Salses et de sa
- \* Ombragé par 200 Pins.
- \* A 18 kms des plages.
- \* Piscine et Restaurant sur place.
- \* Location de Mobil-Homes et d'emplacements